

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUES

ENCYCLOPÉDIE PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE DE :
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN • KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN
REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. LOUVAIN JOURNAL OF CHURCH HISTORY

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU
FONDS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - FNRS (WALLONIE-BRUXELLES)

DIRECTEURS DE RÉDACTION
R. AUBERT(†) ET L. COURTOIS

COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE À LA RÉDACTION
E. LOUCHEZ

Fascicule 185

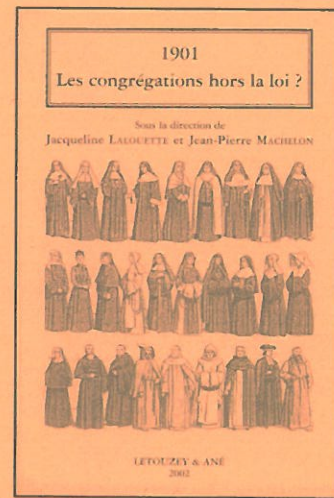
LEYEN - LICAYRAC

LETOUZEY ET ANÉ
87, BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS

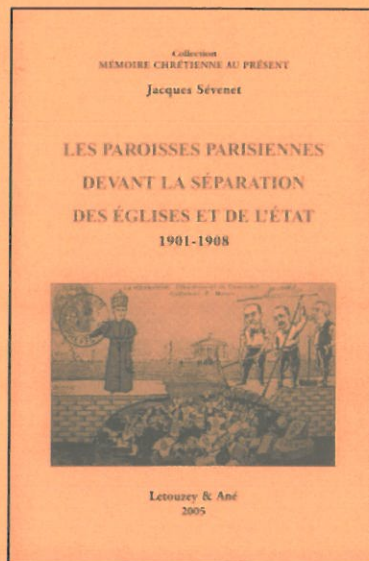
N°1 - 1901 – LES CONGRÉGATIONS HORS-LA-LOI ?

Si dans le titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901, relatif aux congrégations religieuses, le législateur a pris soin de définir l'association, il est demeuré muet sur la nature de la congrégation. La congrégation n'est pas l'association, puisqu'elle est traitée à part ; qu'est-elle ? Nul ne le dit. La première partie de ces actes est consacrée à la place des congrégations dans la France du XIX^e siècle, aux dispositions discriminatoires du titre III de la loi et aux contradictions opposant le droit canon au droit français. La manière dont ce titre fut reçu par Rome, par divers milieux politiques ou religieux en France, l'importance du débat sur la liberté de conscience posé par le mode de vie congréganiste, l'image qu'un auteur anticlérical comme Anatole France pouvait se faire des congrégations (*Le Parti noir*) sont ensuite analysées. Appliquée de manière drastique par le gouvernement Combes, la loi de 1901 bouleversa la vie de nombreux congréganistes, contraints à la sécularisation ou à l'exil comme en témoigne l'étude des effets et conséquences sur diverses congrégations et quelques diocèses.

304 pages avec illustrations - Prix : 36,60 € - ISBN 978-2-7063-0222-4



N° 2 - Jacques SEVENET, LES PAROISSES PARISIENNES DEVANT LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT 1901-1908



Enjeux politiques et sociaux des conflits qui ont abouti à la loi de Séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905). Cet acte législatif a modifié radicalement les rapports entre l'Église catholique et l'État français. Sans négliger l'apport essentiel de l'histoire politique et religieuse générale, on peut aussi privilégier une lecture de l'événement plus enracinée dans le vécu des paroisses. Le choix qui a été fait concerne un espace circonscrit mais ô combien capital : le Paris foisonnant et diversifié des paroisses. S'appuyant sur des sources documentaires encore peu exploitées : bulletins paroissiaux, revues ecclésiastiques, minutes des conférences publiques, rapports de police... l'auteur restitue tout un pan de la vie des paroisses parisiennes de 1901 à 1908. Si, à la veille de la Séparation, l'Église catholique parisienne s'implique dans tous les registres de l'activité humaine, la Séparation va lui permettre d'enclencher un processus de transformation interne : libérée de la tutelle administrative de l'État, ayant davantage à assumer ses besoins matériels, l'institution ecclésiale va donner naissance à une Église qui propose la foi plutôt qu'elle ne l'impose. Ainsi la laïcisation deviendra peu à peu une force de régulation permanente des rapports entre les Églises et l'État.

316 pages - Prix : 32,40 € ; ISBN 978-2-7063-0233-X

p. 735). Il est peut-être identifiable à l'évêque martyr homonyme qui figure aux martyrologes hiéronymien et romain le 29 décembre (*Mart. Hier.*, p. 14).

J.-L. Maier, *L'épiscopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine* (Bibliotheca helvetica romana, XI), Rome, 1973, p. 348-49. — V. Déjardins, *Les saints d'Afrique dans le Martyrologe romain*, Oran, 1952, p. 200-01. — *Bibl. sanct.*, IV, 744-45. — *Vies des saints*, XII, 758. — *D.C.Biogr.*, III, 724.

S. LANCEL.

LIBOY (LOUIS-FRANÇOIS ROSSIIUS DE), évêque auxiliaire de Liège (1662-1728).

Fils d'un ancien bourgmestre de Liège entré dans les ordres et devenu chanoine de la cathédrale, il naquit le 28 oct. 1662. Il fit ses études chez les chanoines réguliers du Val des Écoliers. Ordonné prêtre en 1687, devenu lui-même chanoine du chapitre cathédral, ainsi que prévôt de la collégiale S.-Jean-l'Évangéliste, il fut nommé le 18 juin 1696, sur proposition du prince-évêque Joseph-Clément de Bavière, adjoint de l'évêque auxiliaire Jean-Antoine Blavier, celui-ci étant trop âgé et infirme pour exercer les fonctions épiscopales. Il fut sacré évêque auxiliaire de Thermopile le 17 septembre de la même année. À la fin de l'année 1709, Liboy fut nommé vicaire général *ad interim* jusqu'en 1715, charge qu'il récupéra de nouveau de 1720 à 1724. C'est à ce titre que, dans la ligne du prince-évêque, il prit des mesures contre les jansénistes actifs dans le diocèse. Ainsi, le 25 févr. 1710, il promulgua le décret du 18 janv. 1710 par lequel le pape condamnait quatre publications de l'évêque de S.-Pons, rédigées en faveur du jansénisme et contre Fénelon, archevêque de Cambrai. Et le 15 nov. 1713, c'est encore lui qui signa la promulgation de la bulle *Unigenitus*. Confirmé comme suffragant par le chapitre, le 17 nov. 1723, lors de la vacance du siège, c'est lui qui conféra le diaconat, la prêtrise et l'ordination épiscopale au successeur de Joseph-Clément de Bavière, Georges-Louis de Berghes (respectivement les 27 juill., 17 et 31 déc. 1724). Il fut également le protecteur attiré des carmélites déchaussées de Huy. Mgr Liboy mourut le 25 nov. 1728. On trouvera plus de détails sur ses éreintantes activités ecclésiastiques dans l'article de L.-E. Halkin cité en bibliographie (bénédictions, consécration, ordinations, confirmations etc.).

Biogr. Belg., XII, 96. — Sites Internet *Catholic Hierarchy* et *Mandements des princes-évêques de Liège*. — L.-E. Halkin, *Louis-François Rossius de Liboy évêque auxiliaire de Liège*, dans *Leodium*, LXXXIII, 1987, p. 43-52.

E. LOUCHEZ.

LIBRA (JEAN DE), chartreux français († 1582). Voir *D.T.C.*, IX, 706-07.

LIBRADA, martyre légendaire vénérée à Sigüenza en Espagne. Voir 2. **LIBERATA**, *supra*, col. 1417.

LIBRADA (SAINTE), vierge à Côme, avec sa sœur Faustina, morte en 581. Voir 4. **LIBERATA**, *supra*, col. 1417-18.

LIBRANUS ARUNDINETUS, abbé écossais. Voir **LIBHRAN**, *supra*, col. 1454.

LIBRE ESPRIT (FRÈRES ET SŒURS DU), appellation désignant tout un ensemble de mouvements spirituels hétérodoxes qui émergent à partir du XII^e s. et prennent forme à l'époque d'Amaury de Bène († 1209). Voir **FRÈRES ET SŒURS DU LIBRE ESPRIT**, *supra*, XVIII, 1344-47.

Ajouter à la bibliogr. : R. Vaneigem, *Le mouvement du Libre Esprit*, Paris, 1986. — *D.Sp.*, V, 1241-1268. — *Cathol.*, IV, 1630. — *N.C.Enc.*, II, 629. — *D.I.P.*, IV, 633-652. — *L.T.K.*³, II, 712-713. — *T.R.E.*, VII, 218-220. — *R.G.G.*⁴, I, 1433-34. — A. Patschovsky, *Freiheit der Ketzer*, dans J. Fried (éd.), *Die abendländische Freiheit vom 10. zum 14. Jahrhundert. Der Wirkungszusammenhang von Idee und Wirklichkeit im europäischen Vergleich*, Sigmaringen, 1991, p. 265-286. — A. Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge occidental. VIII-XIII^e s.*, Paris, 1994, p. 168. — B. McGinn, *The Flowering of Mysticism. Men and Women in the New Mysticism. 1200-1350*, New York, 1998. — R.E. Lerner, *New light on The Mirror of Simple Souls*, dans *Speculum*, LXXXV, 2010, p. 91-116. — W. Senner, *Rhineland Dominicans, Meister Eckhart and the Sect of the Free Spirit*, dans J. Greatrex (éd.), *The Vocation of Service to God and Neighbour : Essays on the Interests, Involvements and Problems of Religious Communities and their Members in Medieval Society*, Turnhout, 1997, p. 121-33.

LIBRECHT (CHRISTIAN), jésuite allemand, théologien (1703-93). Voir *infra* **LIEBRECHT**.

LIBREN, saint irlandais (VII^e s.).

D'après une généalogie tardive mais qui mérite d'être prise en considération, il serait le fils d'un certain Aed, roi de la tribu des Airthen, et il serait mort en 610. On le fêtait en tout cas à la fin du VIII^e s. le 11 mars. Le martyrologe de Gorman, qui date du XII^e s., le dit abbé d'Iona, mais on n'en a aucune preuve.

J. O'Hanlon, *Lives of the Irish Saints*, Dublin, 1875 sq., III, 325-26. — W. Stokes (éd.), *The Martyrology of Gorman*, Londres, 1895, p. 52 ; *The Martyrology of Oengus the Culdee*, Londres, 1905, p. 81. — R.I. Best et H.J. Lawlor (éds), *The Martyrology of Tallaght from the Book of Leinster and MS. 5100-4 in the Royal Library, Brussels*, Londres, 1931, p. 22. — P. Walsh, *Genealogiae regum et sanctorum Hiberniae*, Dublin, 1918, p. 71. — *Bibl. sanct.*, VIII, 33.

R. AUBERT.

LIBRES (N.-D.), de *Libris*, prieuré bénédictin, dans le diocèse de Montpellier.

Ce prieuré, situé à Azillanet (canton d'Olonzac, arrond. de S. Pons, dép. de l'Hérault), dépendait de l'abbaye de Caunes avant 812.

Beaunier-Besse, IV, 249. — Cottineau, I, 1601. — V. Soupairac, *Petit dictionnaire géographique et historique du diocèse de Montpellier*, Montpellier, 1880.

G. MICHIELS.

LIBRES (FRÈRES), secte d'anabaptistes. Voir *D.T.C.*, IX, 767.

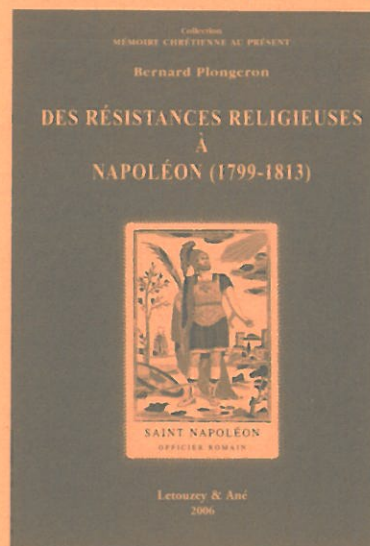
LIBRES PENSEURS qui entendent libérer la pensée de toute contrainte religieuse.

Le terme semble avoir été employé pour la première fois en 1697 et repris en 1713 dans le titre de l'ouvrage de A. Collins, *A Discourse of Freethinking*, pour désigner des déistes qui refusaient d'admettre une révélation et affirmaient que la vérité ne peut être imposée du dehors

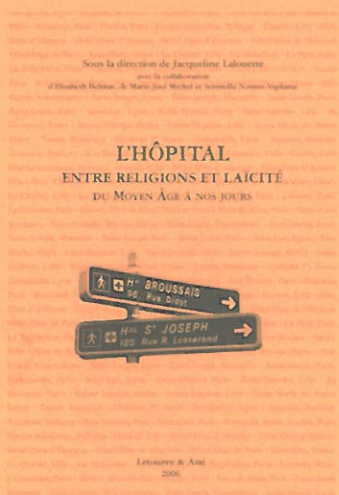
N° 3 - Bernard PLONGERON, DES RÉSISTANCES RELIGIEUSES À NAPOLÉON (1799-1813)

En marge de la *Petite Église* anticoncordataire, comment parler des résistances au sein d'un épiscopat concordataire qu'on dit asservi à un Empereur autosacralisé en 1806 (catéchisme impérial; Saint-Napoléon)? Et pourtant ces résistances, sous forme d'abord de réticences affichées, sont présentes dans le pacte concordataire de 1801, miné par des courants gallicans. Celui des évêques issus de l'Ancien Régime se démarque de celui des évêques anciens constitutionnels. La pratique officielle du gallicanisme impérial les heurte tous de plus en plus. La crise ouverte entre Napoléon et Pie VII, en 1808, le fiasco impérial du concile national de 1811 et enfin la parodie néo-concordataire de 1813 s'éclairent par ces résistances qui ont, par exemple, inventé une théologie cryptée de la « juste guerre ». Ainsi s'explique-t-on un paradoxe, rarement retenu par l'historiographie : une Église concordataire en France et en Italie qui vit hors normes, pendant la seconde moitié de l'Empire, grâce à l'omnipotence des Articles Organiques toujours déniés par Rome.

364 pages - Prix : 32,90 € ; ISBN 978-2-7063-0237-2



N° 4 - L'HÔPITAL ENTRE RELIGIONS ET LAÏCITÉ DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS



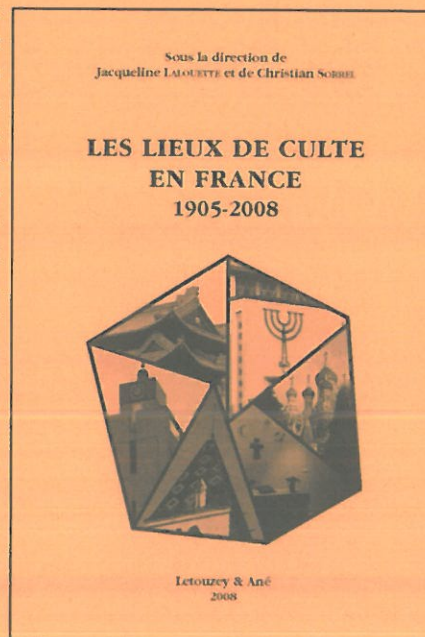
Tout d'abord inspiré par la charité chrétienne et confié à diverses congrégations hospitalières, l'hôpital – qui était plus un établissement d'assistance qu'un établissement de soins – fut touché par la laïcisation révolutionnaire. Celle-ci ayant échoué, les religieuses reprirent place dans les hôpitaux dès l'aube du XIX^e siècle, siècle qui vit les communautés hospitalières diverses se multiplier. Puis, avec la Troisième République, la laïcisation des hôpitaux se remit en marche, au cas par cas, selon les orientations idéologiques et politiques des Commissions administratives hospitalières et des municipalités. Aujourd'hui, tout ce qui relève de la laïcité de l'hôpital et de la place que peuvent y trouver les croyances religieuses s'inscrit dans un cadre juridique bien précis, qui fixe les droits et les devoirs des « soignés » et des « soignants ». Cette histoire hospitalière française est éclairée par la comparaison avec des exemples italiens et allemands.

364 pages - Prix : 33,40 € ; ISBN 978-2-7063-0237-2

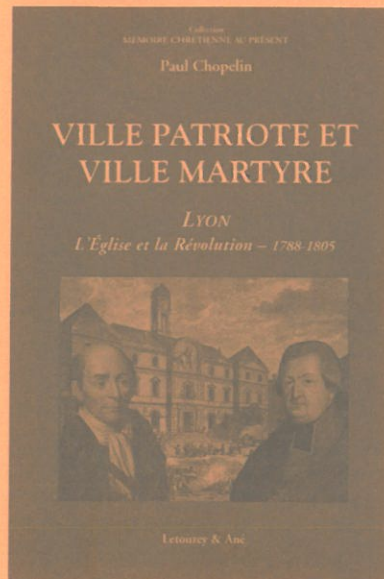
N° 5 - LES LIEUX DE CULTE EN FRANCE 1905 - 2008

La fréquence dans l'actualité des sujets touchant aux lieux de culte est significative du caractère crucial de la question : celle-ci met en lumière certaines difficultés liées à la protection du patrimoine et à la liberté des cultes, qui inclut le droit de chaque culte à disposer de lieux de prière décent, tout en respectant les exigences du régime de séparation des Églises et de l'État existant en France depuis 1905. Elle amène aussi à s'interroger sur la spiritualité et ses évolutions, sur les choix urbanistiques et architecturaux arrêtés par les autorités religieuses et civiles, à considérer les problèmes juridiques, administratifs et financiers, qui se posent fréquemment pour la construction ou l'entretien des édifices cultuels. Dans le cadre d'un colloque organisé conjointement par l'Université de Savoie et par l'Université de Paris 13 – dont sont issus ces Actes –, des spécialistes d'histoire, d'histoire de l'art, de littérature, des juristes et des sociologues, ont examiné tous ces points, avec des approches variées : à partir d'une œuvre littéraire, d'exemples de diocèses, de villes et villages, sans omettre les aménagements pluricultuels mis en œuvre dans certains contextes et les conflits liés à des occupations, temporaires ou durables, de divers édifices cultuels, pour des motifs d'ordre social ou religieux. Ces éclairages visent les principaux cultes présents en France depuis 1905, qu'il s'agisse des cultes traditionnellement pratiqués ou de ceux qui s'y sont développés plus récemment.

380 pages et I à XVI - Prix : 38,60 € ; ISBN 978-2-7063-0250-3



N° 6 - Paul CHOPELIN, VILLE PATRIOTE ET VILLE MARTYRE, LYON, L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION (1788-1805)



Fourvière *versus* la Croix-Rousse ! « La colline qui prie » face à « la colline qui travaille ». Cette image, les Lyonnais en ont fait un élément constitutif de leur identité, mais en connaissent-ils vraiment l'origine ? C'est que la Révolution a modifié en profondeur le paysage religieux de la capitale des Gaules. De la fête fédérative de 1790 aux charniers de 1793, l'histoire d'une rupture religieuse annoncée se déroule sous nos yeux. Lyon est bouleversée et divisée, entre deux Églises concurrentes, mais également entre militants catholiques et anticléricaux qui se disputent le contrôle de l'espace public. Cet ouvrage nous invite également à un retour aux sources de la laïcité républicaine. Dans une ville partagée, les juifs et les protestants lyonnais trouvent enfin leur place, sans oublier les non-croyants. À la suite des violences qui ensanglantent la ville entre 1792 et 1795, les autorités civiles et religieuses apprennent progressivement – et non sans heurts – à développer une culture du compromis. Le concordat de 1801 et la visite du pape Pie VII en 1804-1805 consacrent le retour à la paix religieuse dans une « seconde Rome » où le catholicisme semble de nouveau triompher. Mais la ville reste en réalité durablement divisée : peut alors commencer ce que Jules Michelet appellera au tournant du XIX^e siècle « le duel des deux montagnes ».

464 pages - Prix 39,05 € ; ISBN 978 2-7063-0270-1

N° 8 - LES RELIGIONS À L'ÉCOLE, EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD (XIX^e-XXI^e SIÈCLES)

Les Français ont tendance à penser que les problèmes liés à la place de la religion à l'école relèvent de cette exception que serait la laïcité dite « à la française ». Mais, comme le montrent les études ici rassemblées, le cas français est moins original qu'on ne le suppose dans l'Hexagone. L'exemple des États-Unis, du Canada et de plusieurs États européens prouve que ces pays ont connu, et connaissent encore, de vifs débats relatifs à la place de la religion, ou des religions, au sein de l'institution scolaire.

Toutes les contributions font ainsi état de difficultés apparues dans des contextes et pour des motifs différents : nature des rapports entre l'État et une Église dominante et rôle que celle-ci joue dans l'éducation, accord tensions idéologiques entre ces deux grands partenaires, sous les effets de la modernité politique, culturelle et scientifique ; situations de pluralisme religieux : rivalités et doléances relatives à des atteintes à la liberté de conscience, effets des questions de domination politique ou de concurrence linguistique ; aménagements entre cultes.

346 pages - Prix 37,45 € ; ISBN 978 2-7063-0277-0

